



Vous êtes un « parent-adhérent »

- ✚ En confiant votre enfant à la crèche, vous devenez adhérent de notre association = « parent-adhérent ».
- ✚ A ce titre, et au regard de la vie de l'association, **nous vous invitons à participer :**
 - ✓ A la **réunion de parents** (sept/oct)
Pour vous informer sur le quotidien de la crèche, sa composition, ses valeurs...
 - ✓ Cette réunion est couplée avec **1^{ère} Assemblée Générale**
Pour élire les nouveaux « parent-administrateurs »
 - ✓ A la **2^{nde} Assemblée Générale** (mai)
Pour valider les comptes annuels de l'année écoulée.
- ✚ De plus, si vous souhaitez apporter votre **participation au fonctionnement quotidien de la crèche**, c'est possible. Par le biais, par exemple d'accompagnement de sortie, de proposition d'activité auprès des enfants (musique, peinture... selon vos talents), de bricolage, de jardinage...

Le rôle des « parent-administrateurs »

- ✚ Chaque année, de nouveaux parents sont élus par l'ensemble des parents-adhérents.
- ✚ L'appel à candidature se fait en septembre.
- ✚ Ils siègent en **Conseil d'Administration** et se réunissent 1 fois tous les 2 mois (en présentiel et/ou en visio-conférence)
- ✚ Leurs rôles :
 - ✓ Veiller à la **bonne gestion de la crèche, en s'appuyant sur le personnel administratif,**
 - ✓ **Mettre en place des projets** pour le bien-être des enfants
 - ✓ **Assurer l'avenir de la crèche.**
- ✚ Chaque parent-adhérent peut poser sa candidature pour devenir parent-administrateur et chaque parent-adhérent doit voter pour élire les nouveaux administrateurs.

L'Assemblée Générale d'approbation des comptes

- ✚ Elle se tient chaque année en mai et concerne la clôture des comptes au 31/12 de l'année écoulée.
- ✚ Chaque parent-adhérent doit voter l'approbation des comptes au regard des informations qui seront communiquer :
 - ✓ Informations financières données par le cabinet comptable Fiftybees et le commissaire aux comptes VEAMA.
 - ✓ Informations sur l'activité données par la direction et la présidence de l'association.

Votre participation est indispensable

- ✚ **Nous avons besoin chaque année de nouveaux parents pour devenir « parent-administrateur »**
- ✚ **Vous avez besoin d'être informés sur la vie de l'association.**
- ✚ **Les réunions de parents et les Assemblées Générales sont proposées en présentiel et/ou en visio-conférence.**
- ✚ **Les votes peuvent se faire en présentiel, à distance ou par procuration.**